



Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 1^{er} Mai 2009 au Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey
à 17 h 30

PROCES-VERBAL

Membres du comité présents

M. Jean-Pierre Mottier, président
M. Laurent Ballif, syndic
M. André Rochat, trésorier
M. Jean-Pierre Bilat, procès verbal
M. Thierry Gauthey, membre
M. Michel Graber, membre
Mme et M. Pascale et Jean-Marc Bonnard Yersin, directeurs.

Membres du comité excusés

Mme. Greta Bruderer, vice présidente
M. Michel Berney
M. Edouard Curchod membre
M. Gérard Rieder

Sont présents en outre : 25 membres

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 avril 2008
(disponible sur le site internet www.vevey.ch/cameramuseum)
2. Rapport d'activités de l'Association, Jean-Pierre Mottier
3. Rapport du trésorier, M. André Rochat
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Adoption des comptes
6. Suite à la proposition lors de l'AG 2008 – Introduction du statut de membre à vie
7. Divers et propositions individuelles

Le président salue la présence des représentants des communes membres de l'association:

M. Ballif de Vevey
M. Kaufmann de La Tour de Peilz

Le président demande une modification de l'ordre du jour au point 6

Tous les membres présents acceptent cette modification.



Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 avril 2008

Sans réclamation, celui-ci est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Rapport d'activités de l'Association, M. Jean-Pierre Mottier, président

Jean-Pierre Mottier, président, rend compte des diverses activités de l'Association dont le but est de valoriser le Musée et de le soutenir en aidant financièrement pour l'achat d'objets. Il nous informe à propos des acquisitions du Musée. M. Yersin nous les présente par projection.

Le voyage à Winterthur n'a pas eu lieu par manque de participants.

Pour cette année il n'y aura pas de voyage en raison des manifestations du 30^{ème} anniversaire.

3. Rapport du trésorier, M. André Rochat

Il est adopté à l'unanimité et décharge est donnée à son auteur, M. André Rochat.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Il est adopté à l'unanimité et décharge est donnée à ses auteurs, MM. Gilles Altermath, chef comptable de la ville et M. Jean-Jacques Crausaz.

5. Adoption des comptes

Les comptes tels que présentés par le trésorier sont adoptés. M. Rochat est remercié pour son travail par applaudissement de l'assemblée.

6. Suite à la proposition lors de l'AG 2008 – Introduction du statut de membre à vie

Suite à une suggestion faite par un membre lors de l'assemblée générale de 2008, il est proposé d'introduire dans les statuts de l'Association le statut de membre à vie, avec cotisation unique de 500 CHF, proposition acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

7. Divers et propositions individuelles

Photobourse aura lieu le dimanche 3 mai 2009 à l'Ecole de Photographie CEPV à Vevey, dans ses locaux remis à neuf.

M. Martin nous informe que notre carte de membre donne aussi l'accès gratuitement au Musée de Winterthur !

M. Yersin nous explique que la nouvelle carte de membre sera envoyée avec les cotisations ; elle est plus fonctionnelle, sur une idée de M. Gauthey. Elle a été remise au goût du jour.

Madame Yersin nous fait un petit reportage d'un voyage à Londres à la convention de la Magic Lantern Society dont le président, Mervyn Heard, viendra donner un spectacle de lanterne magique lors du 30^e anniversaire. D'excellents contacts ont également été noués avec le secrétaire de cette société qui pense pouvoir nous proposer une lanterne triple.

Le président lève l'assemblée à 18 h 55.

Après l'apéritif pris dans la nouvelle exposition « Aux origines de la photographie », les membres qui le souhaitent se sont retrouvés pour un repas commun au café de la Valsainte.